

FORÊT •NATURE



Tiré à part du Forêt.Nature n° 159, p. 13-23

NASSONIA : UN POINT D'ACTUALITÉ SUR UN PROJET AU LONG COURS

Stéphane Abras (DNF - SPW ARNE), **Valentin Claes** (Ecofirst), **Hugues Claessens** (GxABT-ULiège),
Gérard Jadoul (Ecofirst), **Maïté Loute** (Ecofirst), **Marc Dufrière** (GxABT-ULiège)



Nassonia : un point d'actualité sur un projet au long cours

Stéphane Abras¹ | Valentin Claes² | Hugues Claessens³

Gérard Jadoul² | Maïté Loute² | Marc Dufrêne³

¹ Département de la Nature et des Forêts (SPW ARNE)

² Ecofirst

³ Gembloux Agro-bio Tech (ULiège)

Niché au cœur de la forêt de Saint-Hubert, le projet Nassonia a pour objectif d'améliorer la qualité des habitats naturels, en co-gestion avec le DNF, et en respectant le temps long de la forêt.

Suite à un appel à projets, la Wallonie s'est engagée, en juin 2018, dans un contrat de cogestion de la forêt Domaniale de Saint Michel-Freyr avec la Fondation Pairi Daiza, mettant ainsi sur les rails le projet Nassonia. Le contrat définit les grands objectifs à mettre en œuvre dans cette forêt pilote :

- renaturer le massif forestier (« forêt plus libre et plus sauvage ») pour développer la conservation de la nature et restaurer les bases biologiques du fonctionnement de l'écosystème,
- ré-enchanter la forêt, valoriser ses usages et développer un tourisme diffus,
- maximiser la qualité, la valorisation locale et la durabilité des produits forestiers.

Au-delà du caractère novateur de sa gestion, associant étroitement le public et le privé, le projet Nassonia se singularise également par l'échelle temporelle dans laquelle il s'inscrit. En effet, le contrat engage les parties pour une période de 20 ans, renouvelable trois fois.

Un choix politique qui s'inscrit dans le temps de la forêt, et qui cadre très certainement avec l'horizon de réflexion qui doit, a minima, être le nôtre dans tous les défis environnementaux auquel ce siècle va être confronté.

Les objectifs du projet

Le projet Nassonia a été mis en place pour tenter de répondre, à son échelle, à de nombreuses questions et problématiques qui touchent nos écosystèmes forestiers et le rapport que l'humain a avec ceux-ci.

Il vise de nombreux objectifs qui se traduisent par une large palette d'actions, allant de la restauration des habitats naturels à l'amélioration de l'accueil du public en forêt, en passant par la mise en place d'une valorisation des services écosystémiques. Il s'agit d'un projet volontairement axé sur la conservation de la nature et sur l'amélioration de la biodiversité des forêts wallonnes.

Au départ de ce projet, les objectifs principaux ont dû être réfléchis et décrits à travers un document directeur : le master plan. Ce document est le fruit d'un travail collectif mêlant citoyens et acteurs du territoire autour de la forêt*. Garant des valeurs du projet, ce document** a permis d'en fixer les grandes lignes directrices, les attentes et les objectifs pour la forêt pour les quatre-vingt années à venir. Il a été présenté aux différents ministres en charge qui en ont pris acte et mis leurs administrations respectives en appui du projet.

Cette « bible » de Nassonia est divisée en plusieurs chapitres décrivant les visions, les ambitions et les objectifs de ce projet, à court, moyen et long termes.

Les visions expriment les rôles que la forêt aura à atteindre durant les 80 années à venir. Elles sont au nombre de six :

- hotspots de biodiversité,
- forêt enchantée,
- forêt laboratoire,
- forêt qui rayonne,
- forêt en transition économique,
- et Parc National.

Ces visions sont ensuite déclinées en Ambitions, qui sont des objectifs à moyen terme et des axes plus concrets pour rendre la vision pérenne dans le temps. Il s'agit :

- de rendre la forêt plus résiliente aux menaces actuelles et futures,
- de participer au retour et au développement d'espèces via l'amélioration de la qualité de leurs habitats,
- de permettre aux promeneurs de « vivre forêt » en travaillant sur un accueil du public immersif et un tourisme discret,
- de faire de ce territoire une vitrine wallonne et européenne des enjeux de la forêt future,
- de tester une gouvernance novatrice.

* Cette démarche participative a été présentée dans le n° 150 de la revue **Forêt.Nature**.

** Disponible sur nassonia.be > bibliothèque 

RÉSUMÉ

Au sein de la grande forêt de Saint-Hubert, 1650 hectares de forêt domaniale sont, depuis plus de deux ans, cogérés, dans un schéma inédit de partenariat public-privé, par le SPW et la Fondation Pairi Daiza. Ce projet Nassonia, dont la durée de 20 ans trois fois renouvelable, s'inscrit dans le temps long de la forêt. Il a pour objectif principal de donner une très

large place à la conservation de la nature tout en restant dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle du territoire. Cet article tente de retracer les actions et les grandes étapes déjà franchies par ce projet et son équipe mixte, et dessine les contours des nombreux projets à venir.



Plusieurs visites didactiques sont organisées pour expliquer et contextualiser sur le terrain les ambitions et actions du projet Nassonia.

Sur le terrain, ces ambitions se déclinent en plusieurs objectifs de court terme qui vont, via des outils tels que le nouveau plan d'aménagement forestier, fournir les actions nécessaires à la réussite des ambitions que nous nous sommes fixées.

Fonctionnement du projet

Le contrat de cogestion stipule que la forêt domaniale de Saint-Michel reste soumise au régime forestier, est régie par un plan d'aménagement forestier et que le DNF y garde bien la totalité de ses prérogatives de surveillance et de gestion. Elle reste par ailleurs, au même titre que toute forêt domaniale, accessible au public.

L'équipe du projet est donc bien composée tant des agents du DNF (forestiers des triages, brigadier, chef de cantonnement) que de trois personnes employées au sein du bureau d'études Ecofirst, mandaté par la Fondation Pairi Daiza pour mettre en œuvre ce projet sur le terrain.

Le démarrage du projet a montré la complémentarité et le dynamisme que le mélange de ces deux cultures peut générer tant dans la rédaction du master plan, le

dépôt de projets de restauration, la gestion de la forêt domaniale ou la communication qui l'accompagne.

Pari délicat. Mais pari réussi !

Économiquement aussi, ce projet est novateur. Le contrat stipule la création d'un fonds budgétaire qui abrite l'entièreté des revenus issus de la forêt, essentiellement via les ventes de bois (le droit de chasse appartenant à la Couronne, aucun revenu de location de chasse n'est généré sur ce territoire). La Fondation Pairi Daiza assure le financement du coordinateur du projet.

Tout euro issu de cette forêt y sera réinvesti dans le redéveloppement de la biodiversité, dans des mécanismes novateurs de valorisation des services écosystémiques générant des revenus complémentaires, dans le développement d'une économie locale... et bien entendu dans la gestion et le suivi du projet Nassonia.

Tout euro issu de cette forêt y retourne donc.

On peut espérer que la manière dont Nassonia va se développer aura des influences en périphérie des 1650 hectares du territoire du projet. Et inversement, la manière dont le massif est géré en dehors du territoire aura des répercussions sur les options et

les choix retenus par Nassonia. C'est pourquoi, pour assurer la durabilité de ses actions, les différentes facettes de la forêt doivent être considérées à la fois dans leur zone d'influence propre et au-delà des limites de Nassonia.

Tout d'abord, au niveau de la biodiversité, pour permettre le retour du sauvage, Nassonia veillera à travailler sur la connexion au sein du site Natura 2000 « Haute-Wamme et Masblette » mais également avec les sites Natura 2000 voisins et, plus largement, à encourager la conservation ou l'amélioration des états de conservation des habitats et des espèces. Ensuite, au niveau de la valorisation des produits forestiers, faire enjeu commun, au niveau du massif, avec les propriétaires voisins, les exploitants et les acteurs de filières locales. Enfin, afin d'éviter d'étouffer ce que l'on souhaite protéger et valoriser, l'accueil du public doit être lui aussi conçu à une échelle plus large qui est celle de la « Grande Forêt de Saint-Hubert ».

Concrètement, cela se traduit par des échanges d'expériences avec les acteurs territoriaux voisins, voire

au montage de projets en commun. En parallèle, cela consiste à inviter autour de la table les différents usagers, acteurs locaux et citoyens, pour co-construire le projet Nassonia, jusque dans la rédaction de ses plans opérationnels.

Les projets déjà menés par cette équipe mixte

Une des principales volontés de Nassonia est d'allier une approche de recherches, d'études de la forêt et d'expériences à des actions concrètes de terrain, que ce soit en matière de diversification forestière, de sylviculture, de restauration d'écosystèmes, d'aménagement de structure didactique, d'accueil responsable du public et d'illustration de la grande diversité des espèces présentes.

C'est pourquoi, au cours des deux premières années du projet, de nombreux chantiers et études ont déjà été mis en place ou se finalisent au sein de la forêt de Saint-Michel-Freyr.

Couple de cigognes noires, animal emblématique de nos forêts wallonnes, profitant de la présence d'arbres morts laissés en forêt. Un des objectifs majeurs du projet est d'augmenter le volume de bois morts au sein des 1650 hectares du projet.





Restauration d'une prairie de fauche par le fraisage, l'aplanissement de la zone et l'épandage de foins récoltés sur une autre prairie de fauche écologiquement intéressante .

Projets de restauration écologique

Ces travaux de restauration ont pour objectifs d'améliorer l'état de conservation des habitats et de participer au développement des populations animales et végétales locales au sein du site Natura 2000 Haute-Wamme et Masblette.

Projet de restauration des prairies

L'un des premiers chantiers du projet a été de restaurer les prairies domaniales des plaines du Fourneau Saint-Michel. Ces prairies à haute valeur écologique étaient considérablement endommagées. Un projet PWDR a alors été élaboré et déposé par l'équipe pour favoriser la diversité florale de la zone et rétablir son plein potentiel écologique :

- Travail en surface du sol de la prairie à restaurer (86 ares) et épandage de foin issu d'une prairie à haute valeur écologique proche du site.
- Installation d'une clôture de près de 2 km permettant le pâturage du site et le maintien de la diversité floristique.
- Plantation d'un verger hautes-tiges (26 arbres de plusieurs espèces et variétés locales).

- Plantation de trois lisières diversifiées (440 m).
- Enfin, trois panneaux didactiques sur l'intérêt des mesures de restauration ont été installés pour les promeneurs le long d'un nouveau sentier en installation.

Diversification forestière

Un des objectifs majeurs du projet est d'augmenter la résilience de la forêt présente sur le territoire face aux changements climatiques, aux crises sanitaires et autres aléas des siècles à venir. Actuellement, les peuplements sont très peu diversifiés, constitués à 80 % de hêtre et d'épicéa qui sont malheureusement deux essences dont l'avenir face au dérèglement climatique est des plus incertains.

Le projet Nassonia souhaite poursuivre et amplifier les actions de diversification forestière qui sont déjà menées depuis de nombreuses années par le DNF. Ainsi, afin d'implanter de nouveaux futurs semenciers, qui pourront à leur tour essaimer dans la forêt appauvrie, plusieurs zones de diversification dispersées dans la forêt ont été et seront semées de

chênes sessiles, de sorbiers, d'érables sycomores et de bouleaux.

Établissement de l'état des lieux initial de la forêt

Un des enjeux clairs du projet est de pouvoir mesurer la pertinence des choix de gestion et des actions mises en œuvre. Ce processus s'inscrit dans le temps long mais nécessite de pouvoir rapidement disposer d'un état initial (« t0 ») le plus précis et complet possible.

Le territoire de Saint-Michel-Freyr fait l'objet, depuis des décennies, de très nombreuses études : conservation de la nature, cynégétique, sylvicole... Une des premières étapes de ce t0 a donc consisté à rassembler un maximum de ces documents pour ne pas redéployer du temps et de l'énergie à la recherche de données déjà existantes.

Ces derniers mois, un très gros investissement en temps a été consenti (plus de 180 journées/homme)

pour réaliser un inventaire forestier complet des arbres morts ou d'intérêts biologique et économique dans les compartiments feuillus de la domaniale (1250 hectares). Le protocole, la mise en œuvre et les résultats de cet inventaire feront l'objet d'un prochain article dans la revue Forêt.Nature.

Les plans de gestion des sites naturels bénéficiant d'un statut de protection (RND) ainsi que les propositions de gestion des sites Natura 2000 ont également été rassemblés et seront analysés dans le cadre de la rédaction du plan d'aménagement forestier.

Différents inventaires biologiques ont également été lancés : disposition de détecteurs d'ultrasons de chauve-souris (batbox) durant toute une saison sur la plus grande partie du territoire pour identifier et mesurer la présence des différentes espèces, inventaire des libellules, étude sur l'utilisation de l'habitat par la cigogne noire...

Au niveau de l'accueil du public, un cadastre complet des infrastructures existantes, des voiries et sentiers a été réalisé à une échelle dépassant largement les 1650 hectares du territoire du projet.

Des indicateurs économiques et sociaux (attentes et satisfaction des promeneurs) seront mis en place dans les prochains mois.

Projets de participation des citoyens et d'acteurs du territoire

La gestion participative ou multi-acteurs est l'un des ingrédients de Nassonia. Cette gestion participative est opérante à deux niveaux : la réflexion sur le projet et les actions concrètes sur le terrain. Durant ces premières années de démarrage et d'installation du projet, les actions concrètes sont une occasion à la fois d'échanger, tisser des liens et donner corps au projet.

Parmi les projets concrets déjà menés, une des premières actions fédératrices a consisté en la réhabilitation de l'arboretum de Saint-Michel. Créé il y a 122 ans, il sert à la fois de laboratoire à ciel ouvert et de lieu de promenade. Il nécessitait plusieurs travaux d'entretien : l'élimination d'une régénération envahissante de tsuga et la réfection des sentiers de visite.

L'état des lieux initial de la forêt a permis d'identifier la diversité d'espèces d'arbres, les arbres d'avenir possédant une grande valeur économique, les arbres d'intérêt biologique porteurs d'habitat pour la biodiversité, ou encore la quantité de bois mort, comme cette quille de hêtre colonisée par les champignons.



Plusieurs personnes sont intervenues pour rendre ce chantier possible. Les ouvriers domaniaux ont pendant plusieurs jours coupé et broyé la régénération de tsuga pour libérer plusieurs essences feuillues rares qui ont ainsi pu récupérer un ensoleillement vital. C'est également sous la main habile des ouvriers domaniaux que les troncs des arbres abattus, car trop dangereux, ont été transformés en trois nouveaux bancs capables d'accueillir les promeneurs et visiteurs de l'arboretum. Une fois les parcelles libérées, les scouts, présents durant l'été, ont utilisé les broyats de tsuga pour retrouver, retracer et réaménager les sentiers de l'arboretum.

Après ces travaux, certaines parcelles se sont retrouvées vides avec des choix à poser sur les essences à installer. Le projet a déjà pu compter sur le support technique et les conseils de Pierre Lhoir et de la Société royale forestière de Belgique qui a fourni plusieurs plants.

Une autre action a été menée en automne : épaulée de plusieurs bénévoles, citoyens de l'agora, étudiants de la Haute École Condorcet et membres de l'asbl Solon, l'équipe de Nassonia a récolté près de 50 000 glands de chênes sessiles. Une fois thermo-traités par le comptoir à graines du SPW ARNE, ces glands ont été semés dans une parcelle clôturée, à l'abri de la grande faune.

Les inventaires mis en place sont également l'occasion de partenariats et d'échanges. Durant l'inventaire forestier plusieurs agents DNF des triages voisins, des membres de l'asbl Solon et des étudiants de la Haute École Condorcet sont venus renforcer l'équipe. Une journée d'échanges techniques a été organisée avec Forêt.Nature et la Société royale forestière de Belgique. Les soirées d'écoute des chauves-souris ont été l'occasion d'accueillir les participants à la formation du GT Plecotus de Natagora.

Valorisation locale, par les ouvriers domaniaux, d'une grume de *Tsuga heterophylla* transformée en trois bancs mis à disposition des visiteurs de l'arboretum de Saint-Michel





Dans le futur, différentes cartographies collaboratives seront mises en place, par exemple pour le recensement des voiries (routes, chemins et sentiers), afin d'en définir le caractère sauvage ou non et leurs particularités remarquables.

Un projet a également été créé sur le portail collaboratif « iNaturalist », permettant de collecter toutes les observations de la faune et de la flore réalisées sur le massif.

Les prochaines grandes étapes du projet Nassonia

Un nouveau plan d'aménagement

Après ces premières actions concrètes très ciblées et dans la foulée du Master plan, l'équipe du projet Nassonia va maintenant plancher sur le nouveau plan d'aménagement forestier de cette forêt domaniale de Saint Michel en cogestion entre le DNF et

la Fondation Pairi Daiza. Ce document de gestion forestière est une obligation légale pour toute forêt publique. La multifonctionnalité (économique, écologique et sociale) doit y être développée concrètement. Le maintien de la certification PEFC exige également l'écriture d'un tel document.

Le projet Nassonia ambitionne de pousser un peu plus loin la réflexion de ce plan d'aménagement selon deux axes :

1. Celui de l'analyse de l'insertion du massif de Nassonia dans un territoire plus large, de manière à envisager la gestion du massif à une échelle pertinente pour la prise en compte de la grande faune, ou encore du développement touristique de la forêt de Saint-Hubert.
2. Celui du développement de la conservation de la nature et de l'accueil du tourisme, de manière complémentaire aux aspects sylvicoles et économiques. Sur base de l'inventaire des arbres d'intérêt réalisé l'hiver dernier, un zonage de la forêt devra être



réalisé afin d'atteindre différents objectifs écologique comme le doublement des surfaces mises en réserves, l'augmentation des quantités de bois mort et d'intérêt biologique en forêt, la conversion des pessières en inadéquation avec leur milieu, la restauration de milieux humides ouverts, la définition des zones de quiétude et des zones d'accueil du public ou encore la recherche d'une sylviculture d'arbres de grande qualité.

Bref, poursuivre le travail entamé par le DNF dans cette forêt il y a plus de 20 ans déjà et amplifier, accentuer, toutes les mesures pour restaurer la forêt et la rendre plus résiliente face aux changements climatiques et adaptée aux nouveaux défis sociétaux.

La poursuite de la dynamique participative

En vue de nourrir le plan d'aménagement forestier et les autres plans opérationnels qui suivront (plans d'accueil du public, de conservation de la nature, de gestion participative), une nouvelle mobilisation d'ac-

Réserve naturelle domaniale du Rouge Poncé à l'aube. Il s'agit de la deuxième plus ancienne réserve domaniale en Wallonie. Un des objectifs du projet Nassonia est de doubler au cours des prochaines années ses surfaces sous statuts de protection.

teurs du territoire et de citoyens a démarré. Vingt-cinq nouveaux citoyens rejoindront les quatorze citoyens de l'agora citoyenne mobilisée pour le master plan. Ces « anciens » serviront de relais pour le travail réalisé précédemment. Une partie d'entre eux rejoindra les acteurs du territoire pour travailler sur différents thèmes liés à Nassonia.

Pour cette année, ce groupe de réflexion travaillera sur :

- La mise en place d'une méthodologie collective de zonage de Nassonia et de manière plus large, de la Grande forêt de Saint-Hubert, en vue de réfléchir aux zones cœurs, zones de quiétude, zones de ré-

servees naturelles... afin d'ancrer Nassonia de manière cohérente au territoire qui l'entoure.

- Les projets d'accueil à développer ou non sur Nassonia : bivouac, aire de pique-nique, nouveaux sentiers, tour paysagère, projet d'immersion...

Des projets de restauration

En parallèle à l'écriture des plans opérationnels, le projet Nassonia travaille déjà sur certaines actions concrètes de restauration. Elles s'inscrivent dans l'actuel plan d'aménagement forestier élaboré par le DNF, dont les objectifs de durabilité de la forêt, de diversification des peuplements, de restauration des milieux, de reconstitution du maillage écologique et de production d'arbres de qualité étaient déjà fixés.

Ainsi, un premier projet a été déposé afin d'obtenir un financement auprès du Programme wallon de Développement durable. Il vise à restaurer 50 hectares de forêt alluviale, en y éliminant la régénération de hêtre au profit des érables, des aulnes et des frênes notamment. Les baliveaux coupés seront maintenus

au sol afin de reconstituer la litière et offrir une protection des semis contre la grande faune. En réserves naturelles domaniales, des landes à bruyère seront recrées en étrépanant environ 7,6 hectares envahis par la molinie et en y semant de la callune. Une vingtaine de mares seront aussi creusées.

D'autres projets sont en cours d'élaboration, comme la plantation de 2,5 km de lisières et de haies ou encore la transformation d'environ 17 hectares de vieilles pessières instables et scolytées, sur sols humides, en forêts mélangées de type boulaie-chênaie-aulnaie enrichies en essences secondaires comme les sorbiers, alisiers, saules, trembles...

Conclusion

Le projet de cogestion de la forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr s'inscrit dans le temps long. Minimum 20 ans, potentiellement 80 ans. Un début de mise en parallèle de l'action humaine avec le temps de la

Installation de trois panneaux didactiques autour des plaines du Fourneau Saint-Michel. Ces panneaux présentent aux visiteurs les actions mises en place par le projet de restauration « PWDR » déposé par l'équipe Nassonia, ainsi que les actions positives qui en découlent pour la faune et la flore locale.



forêt. Beaucoup d'acteurs de la mise en œuvre de ce projet ne seront plus là à la fin des vingt premières années. Aucun, politique, administratif ou acteur, ne sera encore actif au terme prévu des quatre-vingts années. Des enjeux connus aujourd'hui vont aller en s'amplifiant. D'autres, encore inconnus, surgiront et appelleront des solutions innovantes. Ce temps long, singulièrement parsemé d'incertitudes, impose des bases solides auxquelles s'arrimer et se référer.

Le master plan est une des pièces essentielles de cette boîte à outils, en ce qu'il dégage des visions et des ambitions à l'échelle d'un territoire. Sa déclinaison dans un plan d'aménagement forestier, mêlant de façon transversale, et sur un même niveau d'importance, les défis forestiers, de conservation de la biodiversité, d'accueil du public, en est une autre. Une gouvernance novatrice alliant les expertises du public et du privé, les acteurs du territoire, les utilisateurs de la forêt en est une troisième. La mise en place d'indicateurs fiables au niveau écologique, social et économique, permettant de juger de la pertinence des actions mises en chantier et d'éventuellement en modifier la trajectoire en est un quatrième.

Le démarrage du projet s'est largement focalisé sur la conception et la rédaction de ces « schémas directeurs ». Il tente, dans le même temps, de donner chair au projet via la gestion quotidienne de la domaniale, le dépôt de projets de restauration, les chantiers participatifs pour contrebalancer la dimension conceptuelle.

L'équipe mixte du projet reviendra périodiquement dans les pages de la revue Forêt.Nature pour informer de l'évolution de ce projet au long cours. ■

Crédits photos. Projet Nassonia.

Stéphane Abras¹

Valentin Claes²

Hugues Claessens³

Gérard Jadoul²

Maité Loute²

Marc Dufrêne³

v.claes94@gmail.com

¹ Cantonnement de Nassogne, Département de la Nature et des Forêts (SPW ARNE)
Place des Martyrs 13 | B-6953 Forrières

² Ecofirst scrl
Grand-Rue 12 | B-6870 Awenne

³ Gembloux Agro-bio Tech (ULiège)
Passage des Déportés 2 | B-5030 Gembloux

POINTS-CLEFS

- ▶ Le projet Nassonia est un projet de cogestion dans lequel une équipe mixte composée des agents et ingénieur du DNF travaillent en concertation étroite avec l'équipe mandatée par la Fondation Pairi Daiza.
- ▶ Nassonia a pour objectif principal de participer, à son échelle, à l'amélioration de la qualité des habitats naturels se trouvant sur son territoire pour favoriser la préservation des espèces et des écosystèmes forestiers.
- ▶ Le Master plan étant acté par les différents ministres compétents, les prochaines étapes sont la poursuite d'actions de terrains répondant aux objectifs du master plan et l'écriture des plans opérationnels.
- ▶ La forêt de Saint-Michel Freyr est une forêt domaniale qui est et sera toujours ouverte au public.

La production de bois est envisagée par une approche d'arbre-objectif favorisant la qualité (comme cette bille de pied de hêtre qui sera valorisable dans de la menuiserie de haute valeur ajoutée), plutôt que la quantité, laissant ainsi plus de place aux autres fonctions de la forêt.

